Synopsis de l’allocution du Président Macron
mercredi 31 mars 2021

**La Jeunesse au Plein Air vous propose un synopsis des annonces du Président Macron, lors de son allocution aux français mercredi 31 mars 2021.**

**Bilan de la situation au 31 mars 2021**

Depuis le début de l’année 2021 et après deux confinements, les mesures prises ont tenté de concilier trois objectifs :

* la sécurité des personnes
* l’équilibre (éducation, santé mentale, mesures proportionnées aux situations territoriales)
* la responsabilité et le civisme de chacun
* D’autres pays européens sont déjà, et depuis parfois plusieurs semaines, sous l’empire d’un 4ème confinement
* La situation épidémique de 2021 n’est plus la même que l’année passée, notamment du fait de l’apparition des variants, plus contagieux et plus létaux
* Il est impératif de fixer un nouveau cap pour les mois à venir, pour composer avec ce renouveau du risque sanitaire

**De nouvelles concessions des français sur leurs libertés**

* Les règles qui sont en vigueur dans les 19 départements en vigilance renforcée seront étendues à tout le territoire métropolitain, à compter du 5 avril et pour 4 semaines
* En parallèle, le couvre-feu à 19 h est maintenu partout où il était déjà en vigueur
* Les déplacements en journée, dans un rayon de 10 km du domicile, sont autorisés pour la promenade ou les activités de loisirs en extérieur
* Pour ces déplacements, aucune attestation dérogatoire ne sera exigée
* Les déplacements en journée, au-delà de 10 km du domicile, sont interdits sauf motif impérieux, et restent soumis à attestation
* Les contrôles et sanctions seront renforcés sur la voie publique, pour limiter les rassemblements
* Les déplacements inter-régionaux seront interdits après le 5 avril sauf motif impérieux

**Autres mesures concernant les commerces et le travail :**

Les commerces seront fermés sur tout le territoire métropolitain

Le télétravail, qui apparaît comme la mesure la plus efficace, doit être systématisé

**Une fermeture temporaire des écoles et un calendrier scolaire adapté**

* Les crèches, écoles, collèges et lycées vont fermer pendant 3 semaines
* Le calendrier scolaire sera adapté, pour que les enfants et les jeunes ne pâtissent pas de ces mesures sanitaires
* Dès la semaine prochaine, les cours pour les écoles, collèges et lycées se feront à la maison (sauf pour les parents qui exercent des professions essentielles à la continuité de la vie de la Nation)
* S’en suivront deux semaines de vacances, communes à toutes les zones scolaires

**Le calendrier scolaire bousculé :**

* du 5 au 9 avril : cours à la maison pour les écoles, collèges, lycées sauf pour les enfants des personnels prioritaires.
* du 12 au 25 avril : vacances scolaires pour les 3 zones.
* du 26 au 30 avril : retour en classe pour les maternelles et élémentaires ; cours à distance pour les collèges et lycées.
* 3 mai : retour en classe dans les collèges et lycées.

**Mesures de soutien économique et social**

* Les parents qui doivent garder leurs enfants et ne peuvent pas travailler auront droit au chômage partiel
* Pour les commerçants, entrepreneurs, associations, etc., tous les dispositifs existants vont être prorogés

**Perspectives sur la vaccination**

* A partir de la mi-juin, la vaccination sera ouverte aux françaises et français majeurs de moins de 50 ans
* Objectif : avant la fin de l’été, tous les français de 18 ans qui le souhaitent auront été vaccinés

**Perspective de reprise d’une vie “normale”**

* Dès la mi-mai, les lieux culturels et les débits de boissons pourront probablement rouvrir (pour ces derniers, seulement leurs espaces extérieurs)
* La réouverture des autres établissements et lieux conviviaux ou de rassemblement se fera ensuite de manière progressive